

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES

Date convocation  
19/09/2019

Date Affichage  
19/09/2019

Nombres de membres en exercice : 11  
Nombres de membres Présents : 9  
Nombres de membres Absents : 2  
Nombre de procurations : 0  
Nombre de votants : 9

Séance du 24 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-quatre septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire,

Présents : BRILLIARD M., DOUMERGUE F., CHEVRIER C., MIRAN P., GOMES D. POROLI F., PERARNAUD C., CICCARIELLO C.

Absents excusés : VERGES B

Absents : LOPEZ MT

**Objet de la Délibération : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB SKI DE FOND HAUT CONFLENT POUR L'ANNÉE 2019**

M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une aide de 25 € a été attribuée au club ski de fond Haut Conflent en date du 27 juin 2019. Le montant de cette aide a été calculée avec la règle fixée comme suit :

- 50 € / enfant pour les activités annuelles,
- 25 € / enfant pour les activités saisonnières.

Seuls sont comptés les enfants étant en résidence permanente ou secondaire sur la commune de Formiguères.

Au vu de cette faible somme, le club a contacté la commune pour obtenir une aide exceptionnelle en rappelant :

- que les entraîneurs sont tous diplômés et passionnés,
- que le dévouement des bénévoles reste le même malgré le peu d'enneigement,
- que les licenciés adultes et enfants viennent de Perpignan, du Conflent, de Cerdagne, du Carol et du Capcir pour découvrir notre environnement,
- que les jeunes se déplacent lors des compétitions dans tout le massif des Pyrénées avec des classement sur des podiums,
- que certains jeunes ont intégré les sections sports études et d'autres sont aux portes du pôle espoir,
- que le club organise avec le club de Font Romeu une manche de la coupe de France de ski de fond rassemblant 250 jeunes adultes, événement qui a généré pour les commerçants locaux des bénéfices conséquents et notamment avec ceux de Formiguères.

2019-D069

Envoyé en préfecture le 27/09/2019  
Reçu en préfecture le 27/09/2019  
Affiché le 27/09/2019  
ID : 066-216600825-20190924-2019\_D069-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle supplémentaire pour 2019 au club ski de fond Haut Conflent de 75 €.

**DECIDE** d'inscrire ce montant sur le budget communal 2019.

Fait et délibéré à Formiguères les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le 27 septembre 2019

P. LOOS  
Le Maire

